

ENSEIGNANT(E) CHARGE (E) DE MISSION AUPRES DE L'USEP 94

Textes de référence	<p>Décret du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré. Convention cadre nationale MENJ, USEP, Ligue de l'enseignement du 1er juillet 2019.</p>
Description du poste	<p>L'enseignant chargé de mission auprès de USEP 94 occupe un poste géographiquement situé au siège du comité départemental USEP. Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'adjointe à la directrice académique du Val-de-Marne (A-DASEN) et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN en charge de la mission EPS. Dans le cadre de la quotité du service effectué sur la mission USEP, il est déchargé totalement de service d'enseignement.</p> <p>Le-la candidat-e occupera la fonction de Conseiller-e Technique Départemental-e de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, adjoint-e au service plein air et sports USEP-UFOLEP de la Ligue de l'Enseignement du Val de Marne et aura pour mission générale de dynamiser le sport scolaire dans les écoles du département.</p> <p><u>Missions :</u></p> <p>CONCEVOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des actions locales, départementales en déclinant les objectifs de l'USEP (plan de développement national, départemental) en cohérence avec l'éducation nationale, de la maternelle à la fin du cycle 3 en incluant les publics à besoins éducatifs particuliers. <p>FORMER, ACCOMPAGNER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les contenus, impulser et encadrer des formations en direction des licenciés USEP (enseignants, bénévoles, parents mais aussi des enfants) dans les domaines sportifs et citoyen. • Contribution à la formation des enseignants en collaboration avec les CPD EPS. • Accompagner la programmation et la mise en œuvre des rencontres des AS USEP d'école pour aller vers un fonctionnement autonome. • Dynamiser la pratique sportive dans les écoles labellisées « Génération 2024 » et favoriser la culture olympique et paralympique. Accompagner les écoles dans la labellisation de leur établissement. <p>METTRE EN ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer, coordonner, encadrer, animer les rencontres sur les lieux d'exercice. • Concourir au développement des savoirs fondamentaux en EPS : savoir rouler à vélo et savoir nager. <p>COMMUNIQUER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire savoir, notamment via le site départemental, les réseaux sociaux, etc... • Informer, collaborer en direction des partenaires institutionnels (DSDEN, SDJES, IEN, CPD, CPC, Ligue de l'Enseignement, UNSS, SDJES, Conseil Départemental,... CDOS, fédérations sportives, Services des Sports municipaux... UPEC...) • Représenter et défendre les valeurs de l'USEP : <ul style="list-style-type: none"> - Jouer le rôle d'interface avec les partenaires dans le cadre des déclinaisons des conventions USEP/EN/ Fédérations en garantissant les valeurs de l'école publique la place, le sens de l'EPS et le rôle moteur de l'enseignant. - Développer les AS USEP d'école en communiquant en direction des IEN, des CPC, des directions d'écoles, des enseignants et futurs enseignants (INSPE) - Préparer le rapport d'activité pour l'assemblée générale de l'USEP. - Représenter le Comité départemental auprès des institutions et des partenaires. • Collaborer activement avec les conseillers pédagogiques départementaux EPS.

Conditions de recevabilité	Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires d'un CAFIPEMF à valence EPS souhaitée.
Compétences particulières liées aux missions	<p>L'enseignant chargé de mission auprès de l'USEP doit disposer de compétences spécifiques dans le domaine de l'EPS et de la vie associative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les connaissances pédagogiques et didactiques concernant l'enseignement de l'EPS à l'école primaire, le parcours éducatif santé (APS), le parcours artistique et culturel (danse), le parcours citoyen ; - Avoir une connaissance actualisée des textes réglementaires (sorties scolaires et rencontres sportives, ...) ; - Être titulaire du Permis B (voire E) ; - Être titulaire du PSC1 à jour d'une formation de moins de 3 ans. Formateur-trice de PSC1 ou Formateur-trice de Formateurs PSC1 souhaité. - Connaître le réseau USEP/UFOLEP/LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : - Disposer d'une bonne connaissance du fonctionnement des associations d'école USEP dans le Val de Marne. <p>Numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'usage des outils numériques (Traitement de Texte, Tableur, Présentations, Publication d'articles en ligne au format WordPress, ...) et des réseaux sociaux. <p>Capacités relationnelles et rédactionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de capacités à : <ul style="list-style-type: none"> o travailler en équipe, o prendre des initiatives, o rédiger et communiquer, - concevoir et animer des formations d'adultes, d'enfants, des rencontres sportives de manière autonome
Conditions particulières d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau situé au siège de la ligue de l'enseignement du Val de Marne à Alfortville • <u>Emploi du temps variable</u> alternant présence au bureau, actions sur le terrain et réunions... • <u>Déplacements nombreux dans tout le département</u> • <u>Temps de travail intégrant le mercredi et une partie des vacances scolaires</u> (10j/an) • Fréquentes réunions dont certaines le soir et le WE • <u>Fréquentes manipulations de matériel</u> (installation, démontage de matériel sportif lors des rencontres...) • Véhicules de service à disposition
Modalités de candidature	L'enseignant titulaire souhaitant postuler doit transmettre sa demande d'entretien pour ce poste à XXX par mail (XXXX@ac-creteil.fr) pour le au plus tard.